

M. Paproski: Le gouvernement prépare-t-il une nouvelle politique de la construction de façon à séparer le secteur du logement de la stratégie de stabilisation économique du gouvernement et, si oui, quand l'annoncera-t-on?

L'hon. M. Andras: Selon les indices, on peut s'attendre cette année à plus de 220,000 mises en chantier.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES GRAINS

LE BILL RELATIF À LA STABILISATION—LES ASSOCIATIONS AGRICOLES ET LE CALCUL DES FRAIS DE PRODUCTION

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé? Le président du Syndicat du blé de la Saskatchewan ayant déclaré le 4 octobre que son organisme acceptera le régime de stabilisation si l'on y insère dès maintenant une disposition satisfaisante visant l'inflation, le ministre a-t-il l'intention d'engager d'autres consultations avec les associations agricoles des Prairies afin de rechercher une formule acceptable de part et d'autre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Au cours de tous les entretiens avec le Syndicat de la Saskatchewan et diverses autres associations agricoles, il a été impossible, parmi leurs propositions, d'en trouver qui amélioreraient le régime proprement dit sans entraîner une forte augmentation des fonds. En d'autres mots, même leur argument relatif à un facteur inflationniste ne visait pas à améliorer le programme dans un cadre financier déterminé, mais à étendre ce champ. Je poursuis l'échange de vues avec ces organismes afin de déterminer s'ils ont d'autres suggestions ou améliorations d'ordre pratique à proposer en ce qui concerne ce programme, mais je n'ai aucune raison de penser qu'il en soit ainsi.

M. Gleave: Le ministre ou ses services ont-ils mené des études en vue de déterminer ce qu'il en coûterait d'inclure dans le programme une formule relative au coût de production ou de prendre en considération le facteur inflationniste?

L'hon. M. Lang: Ainsi que je l'ai fait remarquer à de nombreuses reprises à la Chambre, nous avons examiné toute une série de questions qui ont été soulevées plusieurs fois au cours de la discussion. La plupart des formules relatives au prix de revient étaient soit impraticables, soit difficilement justifiables en principe, en ce sens qu'elles attribuaient un revenu annuel garanti à un groupe de personnes sans faire bénéficier les autres d'une protection analogue. Un examen assez détaillé de ces mesures a été mené à bien.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Le ministre serait-il prêt à accepter un programme qui permet des versements

du Trésor au moins équivalents à ceux que l'on aurait dû faire en vertu des programmes que l'on va abandonner?

L'hon. M. Lang: La série de propositions que nous avons présentées en octobre, et dont certaines ont déjà été exécutées, augmente les engagements du Trésor envers les producteurs céréaliers.

L'ÉTUDE DU BILL RELATIF À LA STABILISATION ET LES PAIEMENTS EN FONCTION DES EMBLAVURES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Le gouvernement envisage-t-il maintenant de diviser le bill C-244 de façon à verser immédiatement aux agriculteurs les 100 millions de dollars à répartir en fonction de la surface cultivée, et à avoir des consultations supplémentaires au sujet du projet de stabilisation agricole?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Nous n'avons jamais parlé de diviser le projet de loi. Nous avons toujours dit qu'il avait pour objet de substituer une série de mesures à une autre. Le projet de loi indique clairement les obligations financières en cause et la mesure dans laquelle les subventions du gouvernement au secteur céréalier augmenteraient.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RAPPORTS COMMERCIAUX CANADO-AMÉRICAINS—L'ÉTUDE DE LA NOUVELLE ORIENTATION QUANT À LA SURTAXE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Voilà deux semaines qu'il nous répète que le gouvernement n'a aucune raison de croire que les États-Unis ont décidé de modifier complètement leurs relations économiques avec le Canada. Hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que le gouvernement entreprenait une révision complète des relations économiques canado-américaines. Serait-ce parce que le gouvernement croit maintenant que la position américaine a complètement changé? Si oui, le gouvernement a-t-il reçu d'autres renseignements lui permettant de tirer des conclusions quant aux intentions du gouvernement américain à propos de la surtaxe de 10 p. 100?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme la question a trait à une de mes déclarations, puis-je y répondre? J'ai bien précisé dans ma déclaration à la télévision que nous entreprenons une réévaluation fondamentale de nos relations économiques avec les États-Unis car ceux-ci semblent être en train de modifier leurs politiques fondamentales. Une des difficultés, pour l'instant, c'est de savoir s'ils sont de fait en train d'opérer ce changement. Le député conviendra sûrement qu'il nous faut être prêts.

M. Lundrigan: Puis-je reformuler ma question au premier ministre? La décision d'entreprendre cette révision fondamentale aurait-elle été prise à la suite de renseignements reçus depuis que le premier ministre a dit à l'émission «Encounter», il y a une semaine, qu'une révision s'imposerait dès que les États-Unis auraient précisé leurs intentions?